Courrier des lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (2000)**

Heft 134

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE MESSAGER SUISSE
la revue des communautés suisses de langue française

Fondé en 1955
Numéro 134
Septembre 2000

Rédaction

Directeur de la Publication :
Philippe Alliaume

Comité de Rédaction :
Laurent Faure, Michel Goumaz,
Jérôme Liniger, Henriette Nicolet,
Alexandre Pierquet,
Olivia Psachin.

Rédaction : Denis Auger

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Alliaume,
Michel Goumaz,
Jérôme Liniger, Letizia Meienberg,
Henriette Nicolet.

Rédaction du Messager Suisse
100 Rue Edouard Vaillant
92300 Levallois-Perret
Tél. : +33 (0)1 55 21 07 71
Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Le Messager Suisse sur Internet :
http://i.am/messager-suisse.

Service promotion
Alexandre Pierquet
Tél. : +33 (0)1 55 21 07 71

Abonnements

Mensuel
Prix du numéro : 22 FF
Abonnement 11 numéros : 240 FF
Abonnement 22 numéros : 440 FF
Abonnement de soutien : 350 FF
Étranger/Par Avion/Associations/... : nous consulter

Service abonnements du Messager Suisse
DIP- 70 Rue Compans- 75019 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 84 85 00
Fax : +33 (0)1 42 00 56 92

Photos

Crédit Photos

Couverture, pp. 2, 6 à 13, 22 et 23 : Michel Goumaz,
pp. 3, 14 à 16, 22, 24, 25 : D.R.,
pp. 2, 17 à 19 :
Office de tourisme du Lac Majeur, D.R.

Informations légales

Éditeur : Franco-Suisse de Publications
Sàrl de Presse
Gérant : Philippe Alliaume
Associés :
Philippe Alliaume et Alexandre Pierquet
Siège Social :
41, Avenue George V - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 43 93 07
Fax : +33 (0)1 47 23 03 87

Siren : 413 199 308 RCS Paris
Ape : 221E - TVAIC : FR16413199308
CPAP N° 52679 - ISSN N° 1274-7769
Dépôt Légal à Parution - © 1997-2000 FSP SARL

Membre de la fnps

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Reproduction autorisée sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal.

Réalisation : DPA Communication
Tél : +33 (0)1 56 79 05 79
Impression : Imprimeries EDIPRESSE

Courrier des lecteurs

Comme toujours, on reçoit avec plaisir une revue, cela semble naturel d'être informée, mais on ne dit jamais merci. Je regretterais votre revue si elle venait à disparaître, tous les faits sont une vue rapide de l'actualité. J'essaye chaque année d'aller deux ou trois fois en Suisse, avec mes petits-enfants qui sont imbattables sur le château de Gruyère. Votre article sur Marseille m'a rappelé que lors de mes 80 ans, le consulat dont j'appartiens m'a adressé des vœux d'anniversaire. Il faut être suisse pour agir ainsi. Dans le petit village où je vis, cela ne leur est pas venu à l'esprit, la mairie a été muette. Cette chaleur humaine est rare. Que dire de toutes vos informations, nouvelles fédérales, cantonales. Le calendrier me permet de faire rapidement un tour d'horizon et il est source de renseignements. Ayant prévu la visite de Morat, nous nous arrêterons pour voir les peintures de plein air de Môtiers en août (indiquées dans le dernier numéro). On dit que « l'union fait la force ». Ne pouvez-vous pas faire une seule revue avec la *Revue suisse* qui est pour moi plus fédérale ; cela lui enlèverait un peu de sa rigueur. Comment vous aider ? Il y a certainement des Suisses qui ne connaissent pas votre revue, comment les contacter ? Il existe certainement une liste à l'ambassade ou dans les consulats. Merci encore. Le chèque joint uniquement pour vous aider. Croyez monsieur, en nos salutations les meilleures.

Y. R., 04700 Oraison.

Merci de vos encouragements.
Permettez-nous de réagir à votre suggestion de collaboration avec la *Revue Suisse*.

Peut-être ne savez-vous pas qu'en son temps, nous avons travaillé pour la *Revue Suisse*, qui manquait de moyens en France, en assurant la rédaction et la diffusion de ses pages locales françaises. Nous lui avons même permis, dans des conditions qui nous ont causé beaucoup de tort, de bénéficier des avantages liés à notre statut presse.

Plus tard, la *Revue Suisse*, qui a pu bénéficier de très larges subventions d'État, n'a plus eu besoin du *Messager Suisse*, a décidé de reprendre son autonomie, d'augmenter son tirage et sa fréquence de parution. Cela a provoqué la mort de nombreux journaux indépendants similaires au *Messager*, qui existaient en Amérique du Nord, en Italie... Si le *Messager Suisse* a survécu financièrement, c'est uniquement parce que deux personnes privées se sont associées et ont puisé sur leurs fonds personnels pour lui éviter - provisoirement - de devoir fermer boutique.

En termes de ligne éditoriale, le *Messager Suisse* reste le seul magazine indépendant destiné aux Suisses de l'étranger. Indépendant veut dire que ses journalistes et son directeur sont seuls responsables de ce qu'ils écrivent, et ne sont pas tenus de suivre la ligne officielle de la Confédération ou de son gouvernement. Bien entendu, nous accueillons avec plaisir les interviews ou les éditoriaux d'hommes politiques ou de nos ambassadeurs, mais sans pour autant abdiquer notre liberté d'expression.

Nous ne bénéficions d'aucune subvention, d'aucune facilité financière. Vous avez raison, il existe des listes dans les consulats, mais elles sont mises à disposition exclusive de la *Revue Suisse*, le *Messager* n'y a pas accès.

Le *Messager Suisse* a fait ces dernières années de nombreuses propositions de collaboration à la *Revue Suisse*, parfois même avec le soutien de l'ambassade de Suisse en France. Il n'a jamais reçu la moindre réponse constructive, le *Messager Suisse* n'intéressant plus la grande revue bernoise.

Récemment une question écrite a été posée par deux parlementaires au gouvernement suisse, afin de savoir s'il est normal que le financement public soit réservé à la *Revue Suisse* et interdit au *Messager Suisse*, alors que l'un et l'autre se financent aussi par la publicité. Peut-être aurons-nous une réponse à ce sujet.

Il est vrai que la presse indépendante dérange souvent plus que la presse officielle. Lorsque le *Messager Suisse* insère une publicité payante de l'ASIN, « on » s'en indigne. Lorsque la *Revue Suisse* fait de même mais pour un prix bien plus élevé, personne ne s'en étonne...

La Rédaction